

Circulation re-marquée *vs* effacée: des discours rapportés directs à l'oral

Bertrand Verine

Université Paul Valéry – Montpellier III

bertrand.verine@univ-montp3.fr

Résumé

Cet article s'interroge sur la rareté à l'oral des formes récursives DD+DD par rapport aux occurrences imputables à une tierce voix en vertu d'inférences contextuelles. Il explique cette disproportion en termes de pertinence dialogique: le marquage de la médiation, formellement très coûteux, est avant tout pertinent lorsqu'il y a doute ou conflit a priori sur la crédibilité de l'énonciation enchâssée; les formes plus économiques de circulation sont davantage pertinentes dans les interactions enchâssantes où il y a consensus, ou lorsque le locuteur principal s'efforce de prévenir par la persuasion / manipulation l'existence d'un doute quelconque chez le destinataire

Mots-clé: circulation de discours; discours direct; oral.

Abstract

This paper tries to answer why, in oral interactions, the recursive forms of direct reported speech (e.g. *Peter said: "Paul said: "Y"*) are scarcer than utterances where the third voice can be inferred from the context. It will explain this imbalance through the principle of dialogical relevance. Marking explicitly the double report is especially usefull and pertinent when the addressee may doubt or contest the reliability of the reported content. Simplified forms are preferred when there is consensus amongst the participants or when the speaker aims to anticipate the addressee's doubts by persuading or manipulating him/her.

Key words: reported speech circulation; direct reported speech; oral.

Qu'est-ce qu'on peut dire d'une aventoche de Sarnita qui commence par dire qu'est-ce qu'on peut dire d'une putain rouge qui commence par dire que dire de l'homme que j'aime et qui vit caché plusieurs mètres sous terre avec sa chaise à bascule et ses mots croisés et qui dit je ne reverrai pas le jour, Aurora, mon frère nous trahira? (Juan Marsé, *Si te dicen que caí*).

0. Introduction

Laurence Rosier (2005: 116) indique qu'«on peut considérer comme un hapax ce jeu sur la double incise (*dit A dit B*) dans le roman de François Bon, *Calvaire des chiens* paru en 1990: "Et puis non, madame, Mort a tout pris, finit Andreas, dit Barbin" (p. 48)». Elle ajoute qu'«à l'oral, il serait possible d'avoir des formes récursives avec des discours directs du type *Jean dit Pierre dit* et la hiérarchie sera marquée par l'intonation» (*op. cit.*: 115). Elle illustre donc principalement par des exemples de discours indirect (désormais DI) ce type de configurations qu'elle nomme *circulation re-marquée* au double sens où le locuteur-énonciateur enchâssant juxtapose deux structures {sujet + verbe introducteur de parole} et où, ce faisant, voire par des marqueurs supplémentaires, il souligne très fortement une médiation qui, dans bien d'autres occurrences, peut rester beaucoup plus discrète.

De fait, sur les 1801 discours rapportés directs (désormais DD) et directs libres que j'ai indexés à ce jour chez 37 locuteurs des corpus *Ladrecht*, *Typhlo* et *Conil*¹, trois occurrences seulement attestent la séquence DD+DD (cf. (1), (3) et (11) *infra*), auxquelles ne s'ajoutent que six cas de DD enchâssant un DI (dont (10) et (13) *infra*) et un exemple unique de récursivité DD+DI+DI (cf. (14) *infra*). Vingt-sept occurrences s'avèrent, en revanche, imputables à une tierce voix en vertu d'inférences purement contextuelles.

Vu ces nombres, mes propositions n'auront aucune prétention à la vérité statistique, mais seulement valeur d'hypothèses fondées sur des études de cas apparemment typiques. Je présenterai la modélisation praxématique de ces doubles enchâssements avant de me demander quelle explication elle peut proposer de l'alternance entre circulation re-marquée par la multiplication des médiations du discours et circulation (plus ou moins) effacée par l'implication de ses marqueurs.

¹ *Ladrecht*, interviews recueillies dans le bassin minier d'Alès par Jacques Bres et Françoise Madray, de 1982 à 1984; *Typhlo*, réunions associatives, et *Conil*, conversations familiales, corpus que j'ai enregistré à micro caché entre 1998 et 2000.

1. Le locuteur-énonciateur doublement enchâssé λ_1 - ε_1

Je soulignerai d'emblée que, dans la formalisation proposée par Jacques Bres (2001: 86), les caractères grecs ont précisément pour fonction de spécifier le double niveau d'enchâssement, et donnerai notre définition des instances de locution et d'énonciation à partir de l'extrait suivant contenant les exemples (1) à (5)²:

[1-5thoissey.mp3](#)³



- 1 elle a di:t
- 2 [e] bon à la sortie ya le: représentant / des eu::h des autist's
- 3 eu::h // oui / (oui B)
- 4 [e] qui est allé / euh voir Martine Aubry en lui disant
- 5 (1) [ε] mais dites donc eu::h la suit' de l'enveloppe / eu:h n'a pas été don-
née
- 6 [e] Martine Aubry / lui a répondu
- 7 (2) [ε] eh ben cette année c'est les traumatisés crâniens les autistes c'était
l'an- dernière ou ya deux
- 8 (2) [ε] ans (o::h A) m'enfin je vais essayer de voir ce que je peux faire / (ri-
res)
- 9 alors ell' dit
- 10 [e] je me suis enfournée tout d' suit' derrière et j'ui ai dit
- 11 (3) [ε] et est-c' que vous pensez aux go- aux enf- aux aveugles et aux mal-
voyants et en particulier
- 12 (3) [ε] aux enfants pasqu'ya des gros problèmes à l'échelon national /
- 13 [e] a'ors Martine Aubry n'a rien dit /
- 14 [E/e?] et son chef de cabinet qui lui dit /
- 15 (4) [ε] [2] ccomment! [2] / ya rien de fait euh ya pas grand chos' de fait
pour les enfants? /
- 16 (4) [ε] [2] mais [2] / ya le Centre Sophie Fussel ya TOPAZE

² Charles-Henri Thoissey est directeur des services de l'association Aide aux Non-Voyants. Dans un ensemble de cinq échanges, il rapporte aux administrateurs, parmi lesquels A, B et H, les informations budgétaires qu'il a glanées auprès d'une de ses homologues: *et j'ai: euh rencontré madame Desjardi:ns euh vendredi da:ns dans ses locaux*. Suit le développement d'une première nouvelle, après quoi M. Thoissey enchaîne: *et d'autre part euh elle a dit qu'elle avait euh été au Comité National*. Advient alors le récit suivant, dont l'un des actants est Martine Aubry, à l'époque ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

³ Conventions de transcription: [:] allongement vocalique; [/] pause; ['] apocope; [-] aphérèse; l'encadrement d'un segment par [[2]] indique un ton élevé. Tous les noms désignant des personnes privées ou des associations à but non lucratif ont été remplacés par des pseudonymes. Pour respecter l'absence de marqueur univoque de clôture de l'énoncé enchâssé à l'oral, je bannis de mes transcriptions tout guillemet et les tirets autres que celui indiquant le début d'un tour de parole.

- 17 [E/e?] ya ci ya ça
 18 alors ell' lui a dit
 19 (5) [ε] eh ben écoutez euh on voit que vous êtes pas bien au courant des choses pasque ces choses-là
 20 (5) [ε] n'existent plus / (rires)
 21 et ell' dit
 22 [e] je suis arrivé:e au niveau de mon bureau et j'ai fait une lettre en reprenant absolument
 23 [e] l'historique de [2] tout [2] / et je l'ai envoyée à Martine Aubry qui elle n'a rien dit ///
 24 voilà les dernier's chos's au niveau de::s /
 10H – et ouais / voilà les humains qui nous gouvernent
 11B – c'est tragi-comique (*Typhlo* VII).

1.1. Identification des instances de locution et d'énonciation

On peut décrire comme suit le double enchâssement énonciatif de ces cinq exemples:

- La réunion du bureau de l'association constitue l'interaction première où huit participants occupent tour à tour la position de locuteur proférant un énoncé et d'énonciateur assumant son actualisation modale/ déictique, puis celle d'interlocuteur-énonciataire, instance de réception auditive et modale/ déictique. C'est par rapport à cette situation d'énonciation que toutes les références à d'autres discours doivent être considérées comme enchâssées. Aussi symbolisons-nous par des lettres majuscules l'énoncé E actualisant nos cinq exemples et les instances qui lui correspondent: le locuteur-énonciateur enchâssant L₁-E₁ réfère à Charles-Henri Thoisse, les interlocuteurs-énonciataires enchâssants L₂-E₂ réfèrent aux autres membres du bureau, dont plusieurs émettent des rires (l. 20) et trois interviennent verbalement (A par l'interjection *o::h*, l. 8; H par le tour évaluatif 10; B par le régulateur *oui*, l. 3, puis l'évaluation du tour 11). Par rapport à leurs coordonnées déictiques, tacites dans le discours de M. Thoisse, le pronom *elle* des lignes 1, 9, 18 et 21 instancie Mme Desjardins comme tiers absent, et le passé composé *a dit* de la l. 1 renvoie à la rencontre du *vendredi* précédent, ce qui conduit à interpréter les présents *ell' dit* des l. 9 et 21 comme référant contextuellement à ce passé récent.
- Ces trois propositions rectrices de DD enchâssent une narration que, pour cette raison, nous symbolisons, ainsi que ses instances, par des lettres minuscules: Thoisse a (implicitement) été l'interlocuteur-énonciataire l₂-e₂ de l'énoncé e dont Mme Desjardins a été la locutrice-énonciatrice l₁-e₁, à qui réfèrent les cinq pronoms *je* des l. 10 (*je me suis enfournée tout d'suit' derrière et*

j'ui ai dit), 22 et 23 (*je suis arrivé:e, j'ai fait une lettre, je l'ai envoyée*), et le déterminant *mon* de la l. 22 (*mon bureau*). C'est l'amont du discours qui permet d'inférer que cette autre énonciation a eu pour cadre spatio-temporel *vendredi* dans *les locaux* de la locutrice citée.

– Or le récit de Mme Desjardins met à son tour en représentation un événement de parole ayant eu pour cadre *la sortie* d'une réunion antérieure du *Comité National*, et qui contient quatre propositions rectrices de DD amenant au discours des instances doublement enchâssées, que nous symbolisons par des caractères grecs, respectivement:

l. 2-5, *le représentant des autistes* $\lambda_1-\varepsilon_1$ *lui disant* = à Martine Aubry $\lambda_2-\varepsilon_2$;

l. 6-8, *Martine Aubry* $\lambda_1-\varepsilon_1$ *lui a répondu* = au représentant $\lambda_2-\varepsilon_2$;

l. 10-12, *j'* = Mme Desjardins $\lambda_1-\varepsilon_1$ *ui ai dit* = à Martine Aubry $\lambda_2-\varepsilon_2$;

l. 14-16, *son chef de cabinet* $\lambda_1-\varepsilon_1$ *qui lui dit* = à Mme Desjardins ou Martine Aubry $\lambda_2-\varepsilon_2$.

Auxquelles s'ajoutent:

l. 18-20, *ell'* = Mme Desjardins $\lambda_1-\varepsilon_1$ *lui a dit* = au chef de cabinet $\lambda_2-\varepsilon_2$.

Les lignes 1 à 5 et 9 à 12 actualisent donc deux occurrences de circulation remarquée d'un discours, prenant la forme récursive de deux propositions rectrices de DD en contact quasi immédiat. Grâce à ce cotexte, les lignes 6 à 8 peuvent être considérées comme une occurrence de circulation non explicitement re-marquée, les lignes 14 à 16 et 18 à 20 comme à la limite entre circulation non explicitement remarquée et circulation effacée. Avant de justifier ces trois dernières catégorisations, je voudrais souligner que, malgré l'extrême économie des moyens syntaxiques dont dispose le DD à l'oral, rendue ici d'autant plus drastique qu'il y a double enchâssement et représentation de la parole de quatre interactants différents, le récit reste non seulement intelligible, mais pertinent, pour ses destinataires puisqu'ils le ponctuent d'une interjection (*o::h* l. 8), de plusieurs rires (l. 8 et 20), et en tirent deux moralités dans les tours 10H et 11B.

1.2. Marqueurs formels associés aux instances énonciatives

On peut en première approximation rapporter à cette extrême économie de moyens certains choix dans l'utilisation des déictiques corrélés aux instances énonciatives: M. Thoissey opère en effet une simplification et une relative spécialisation des marqueurs. Ainsi la personne 2 ou 5 n'apparaît qu'aux l. 5 (*dites*), 11 (*est-c' que vous pensez*) et 19 (*écoutez, vous êtes pas bien au courant*): elle réfère donc uniquement à Martine Aubry ou/et à son chef de cabinet, qui constituent un même pôle actantiel au même niveau d'enchâssement, jamais aux autres énonciataires. Selon une répartition non symétrique, la personne 1 réfère d'abord à Martine Aubry au niveau doublement enchâssé dans la l. 8 (*je vais essayer de voir ce que je peux faire*), puis à Mme Desjardins, mais au seul niveau de l'énoncé médiateur e, dans les l. 10 (*je me suis en-*

fournée, j'ui ai dit), 22 et 23 (*je suis arrivé:e au niveau de mon bureau et j'ai fait une lettre en reprenant absolument l'historique de tout / et je l'ai envoyée*). Il convient à cet égard de souligner le recours à l'omnipersonnel *on*, qui permet d'inscrire une subjectivité énonciative dans le propos doublement enchâssé de Mme Desjardins, tout en évitant un troisième réglage du personnel *je*: *eh ben écoutez euh on voit que vous êtes pas bien au courant des choses* (l. 19). Cette contrainte d'intelligibilité semble aussi expliquer l'absence totale des pronoms COS *m'/mel/moi* dans les propositions rectrices de DD pour référer à la position de destinataire enchâssé de M. Thoisseu ou doublement enchâssé de Mme Desjardins: malgré l'apparent affaiblissement du caractère testimonial des énoncés ainsi actualisés, ce fait se trouve confirmé par toutes les autres occurrences de mes corpus.

L'intelligibilité des voix se trouve facilitée de deux autres manières. L'espace-temps syntagmatique, d'abord. Au niveau macrostructurel, c'est très en amont du discours enchâssant que sont successivement mises en place les coordonnées spatio-temporelles de l'énoncé enchâssé *e* au tour 1 (*et j'ai: euh rencontré madame Desjardins euh vendredi da:ns dans ses locaux*), puis celles des énoncés doublement enchâssés *ε* au tour 3 (*et d'autre part euh elle a dit qu'elle avait euh été au Comité National*): les destinataires ont donc eu le temps de stabiliser ces paramètres lorsque, au tour 9, apparaissent les formes récursives. Au niveau microcotextuel, l'intercalation d'une proposition évite la juxtaposition pure et simple des introducteurs de DD dans chacun des deux exemples de circulation explicitement re-marquée: aux l. 9-10, la chaîne *alors ell' dit j'ui ai dit* est disjointe par l'interpolation de *je me suis enfournée tout d' suit' derrière et*; dans les l. 1 à 4, la chaîne *elle a dit le représentant des autistes a dit à Martine Aubry* est distendue non seulement par l'interjection *bon* et le circonstant *à la sortie*, mais par la périphrase *ya X qui est allé voir*, permettant la transformation de la seconde proposition rectrice en gérondif (*en disant*)⁴. On note enfin que la proposition *alors ell' dit* de la l. 9 explicitant l'énoncé médiateur *e* évite la friction entre les *je* de la l. 8 référant à Martine Aubry et ceux de la l. 10 référant à Mme Desjardins.

Le plus sûr moyen d'assurer la bonne réception des voix semble cependant de ne pas multiplier sans nécessité le re-marquage de la circulation des discours, ce qui aboutit, dans trois cas sur les cinq de notre séquence, à l'amuisement de l'énoncé médiateur, donc à une circulation non explicitement re-marquée, voire effacée. Ce fait passe quasiment inaperçu l. 6, dans la mesure où les interactants représentés sont des tiers aussi bien par rapport à l'énonciation enchâssante *E* que par rapport à l'énonciation médiatrice *e*: *Martine Aubry lui a répondu* superpose donc sans difficulté les points de vue des deux énonciateurs citants *et*, le caractère réactif de son intervention la situant *ipso facto* au même niveau que l'initiative dont le double enchâssement vient d'être explicité, il serait contre-productif, en termes de pertinence, d'alourdir la

⁴ En revanche, les pauses et le *eu::h oui* de la l. 2 semblent imputables à une hésitation de *E1* entre les *autistes* et une autre catégorie sociale (cf. l'alternative *l'an dernière ou ya deux ans* de la l. 7).

proposition rectrice sous la forme {elle (a) dit Martine Aubry lui a répondu}. C'est pourquoi j'ai proposé de catégoriser cette occurrence comme exemple de circulation non explicitement re-marquée. Il en va de même pour *Martine Aubry n'a rien dit* (l. 13), où l'absence de pronom COS évite d'avoir à choisir entre le point de vue enchâssant (*ne lui a rien dit*) et le point de vue médiateur (*ne m'a rien dit*).

Et son chef de cabinet qui lui dit (l. 14) laisse, en revanche, ouvertes deux interprétations, sans que la réception du récit en devienne problématique. La plus économique est d'entendre le pronom *lui* du point de vue de l'énonciateur principal, comme représentant Mme Desjardins à qui le chef de cabinet répondrait en se substituant à Martine Aubry. Mais on ne peut pas exclure absolument que le pronom *lui* représente, du point de vue de la médiatrice, Martine Aubry à qui *son* chef de cabinet s'adresserait pour disqualifier le tour contestataire et pour fournir des éléments de réfutation. C'est pourquoi j'ai proposé de catégoriser cette occurrence comme exemple-limite entre la circulation non explicitement re-marquée et la circulation effacée. Il en va de même, pour des raisons différentes, dans l'exemple (5). D'un côté, plusieurs éléments apparentent cette occurrence à la circulation non explicitement re-marquée: le fait que le pronom COS *lui* ne peut contextuellement référer qu'au chef de cabinet et le caractère manifestement réactif de l'énoncé enchâssé, notamment marqué par la reprise du *Centre Sophie Fussel* et de *TOPAZE* (l. 16) par ces choses-là (l. 19). Mais, d'autre part, l'énonciateur principal introduit sans aucune médiation le propos que Mme Desjardins lui a dit avoir tenu au chef de cabinet: *ell lui a dit* (l. 18), au lieu de *ell dit j'ui ai dit*, fait tendre cette occurrence vers la circulation effacée.

On trouve ainsi, dans l'alternance même de ces cinq exemples, une application particulière à l'oral du principe de non-prolifération des marqueurs posé par Laurence Rosier: «entre un renvoi explicite à un énonciateur spécifique et la dilution de la responsabilité dans l'effacement du discours citant, il existe des emplois où le discours nécessite d'inscrire la succession des énonciateurs d'un discours cité. Mais c'est une pratique "sur le fil", où abondance nuit...» (2005: 121).

1.3. Marqueurs vocaux associables aux locuteurs

J'avancerai avec prudence sur ce point, puisque les travaux peu nombreux sur la prosodie du discours rapporté parviennent à des conclusions incompatibles entre elles. Pour en donner un aperçu très rapide, Roxane Bertrand et Robert Espesser (1998) caractérisent tous les énoncés enchâssés par leur hauteur de ton, alors que Mary-Annick Morel (1998) atteste, à côté de configurations de ce type, celles où la hauteur de l'énoncé enchâssé n'est pas marquée et celle où l'énoncé enchâssé est préféré en plage basse. De son côté, Jacqueline Léon (1988: 116) observe qu'assez souvent «les phénomènes prosodiques, au lieu de contribuer à assurer la rupture entre deux actes (ou pseudo-actes) d'énonciation séparés, ont pour effet de condenser deux voix en une». Enfin, Susanne Günthner (1999) démontre que l'interprétation des indices intonatifs et des propriétés vocales est contextuelle et que leur combinatoire

avec le sens lexical s'avère non prédictible. J'abonde pour ma part dans ce sens en montrant (Verine 2008) que c'est seulement lorsqu'il lui paraît pertinent de contextualiser davantage l'autre discours que le locuteur enchâssant recourt au marquage vocal.

Une autre difficulté vient de la nécessité d'écarter les marqueurs vocaux grammaticalisés, comme l'intonation interrogative de la l. 15, d'une part, les traits sociolectaux ou idiolectaux de la prononciation du locuteur citant, d'autre part: pour n'en prendre que quelques exemples typiques, on ne saurait imputer *a priori* à aucun des locuteurs cités, en particulier pas à Martine Aubry dont la voix physique était souvent diffusée par les médias audiovisuels au moment du discours de M. Thoissey, la synérèse *ya* et les apocopes *l'an- dernière* ou *m'enfin* des l. 7-8. Je ne considère donc comme marqueurs vocaux des locuteurs enchâssés que les traits dont le contexte rend plausible l'association avec une mise en relief de l'énoncé rapporté ou avec une stylisation du locuteur cité.

Ces précautions prises, je dirai que, pour une réception attentive à l'oreille, les marqueurs vocaux associables aux locuteurs s'avèrent très inégalement répartis dans la séquence considérée. Syntagmatiquement d'abord, car le segment correspondant aux l. 1 à 11 paraît globalement monocorde, et celui correspondant aux l. 12 à 14 peu marqué. Dans ce dernier, tout juste peut-on repérer une intonation fortement montante sur *gros problèmes* suivie d'une faible redescente sur *à l'échelon national* dans l'énoncé doublement enchâssé de λ_1 Mme Desjardins; puis opposer l'intonation montante sur le *dit* de la médiatrice e_1 (l. 13) à l'intonation descendante sur *qui lui dit* (l. 14): celle-ci signalerait, selon Morel (1998), la réticence des locuteurs citants L_1 ou l_1 envers le discours du chef de cabinet [[3thoissey.mp3](#), [4thoissey.mp3](#)].



Répartition inégale entre les locuteurs, ensuite. C'est précisément la vocalité du chef de cabinet qui est sans conteste la plus marquée, avec une intensité et une attaque très fortes sur *comment* (l. 15), une intensité à nouveau forte sur *mais* encadré par deux pauses, une attaque forte doublée d'une voix de gorge sur *ya TOPAZE* (l. 16). Par opposition, la vocalité de λ_1 Mme Desjardins, dans son tour réactif, n'est marquée que par l'accentuation de la courbe descendante sur *n'existent plus* (l. 20). Ce n'est pas non plus lorsqu'elle fait circuler des discours en tant que médiatrice que la vocalité de Mme Desjardins se trouve le plus manifestement marquée, mais lorsqu'elle est locutrice enchâssée d'un DD classique, grâce à la forte modulation du segment correspondant aux l. 22-23 avec, notamment, des pics sur *lettre* et sur *tout* [[5thoissey.mp3](#)].



En l'absence d'éléments décisifs, je ferai l'hypothèse que les marqueurs vocaux affectent ici les temps forts de l'argumentation, quelle que soit le locuteur qui les porte, Mme Desjardins ou le chef de cabinet, et quel que soit leur niveau d'enchâssement, Mme Desjardins comme actant-locutrice doublement enchâssée λ_1 ou

comme narratrice citée l_1 . Mais cela ne signifie-t-il pas aussi que, plus encore qu'au niveau énonciatif, le locuteur enchâssant L_1 tend à phagocytter la voix de la médiatrice et de la locutrice doublement enchâssée référant à Mme Desjardins, ne lui donnant de véritable autonomie que comme locutrice enchâssée classique?

2. L'interaction médiatrice en abîme vs aux abîmes

Comment expliquer que vingt-sept énoncés enchâssés par sept locuteurs, dans treize cotextes différents de mes corpus, puissent être imputées à une tierce voix, ayant statut de ε_1 , en raison d'inférences contextuelles autres que leur co-occurrence avec des cas de circulation re-marquée?

2.1. Indication contextuelle de la médiation

Ce fait n'a, par principe, rien d'étonnant dans les genres discursifs de l'oral familier à propos desquels Diane Vincent et Sylvie Dubois (1997: 63) notent que les types d'emploi du DR «se différencient les uns des autres par la combinaison d'indices cotextuels et contextuels qui signalent un rapport distinct au dit et au dire». Ainsi, parmi les enchâssements simples, une proportion importante des pensées rapportées ne sont pas régies par le pronominal réflexif *s'être dit*, mais par l'actif *avoir dit* sans que, pour autant, les récepteurs du DR interprètent l'énoncé ainsi enchâssé comme un propos adressé à un destinataire autre (Verine 2006). À l'écrit, Sarah Leroy a montré comment «le détournement (...) donne à voir un dédoublement énonciatif, même si l'opération d'enchâssement n'est pas syntaxiquement marquée» (2005: 203) et, en particulier, comment "les configurations énonciatives de certains titres [de presse] (...) signalent comme "autres" (en les rapportant) certains fragments de discours, sans que l'"autre" ainsi montré soit le bon, et alors que le "véritable" autre de l'énoncé reste caché, implicite» (*op. cit.*: 212).

Je proposerai donc de parler de circulation effacée chaque fois que, malgré l'absence de forme récursive, une indication (au moins) du cotexte rend le DD équivalent à $X \text{ dire } \ll W \text{ dire } (\text{à } Z): "Y" \gg^5$. De tels cotextes doivent permettre au destinataire du DD d'inférer que l'énonciateur principal n'a pas été le récepteur oculaire ou auriculaire de l'énoncé enchâssé, mais que celui-ci constitue un ε qui a préalablement été rapporté par un médiateur e_1 suffisamment crédible pour qu'on le tienne pour dit. De ce fait, il ne me semble pas que ces occurrences doivent être considérées comme un type d'emploi supplémentaire par rapport à ceux de Vincent et Dubois (*op. cit.*), puisque les interactants de l'énonciation enchâssante les traitent, aussi bien en production qu'en réception, comme des DD définis, «reproduits». Cela apparaît nette-

⁵ Et non à $X \text{ a dû dire}: \ll Y \gg$, ce qui en ferait un DD non avéré, «inventé» dans les termes de Vincent et Dubois.

ment dans l'exemple (6) où la circulation pourrait presque passer inaperçue, tant l'énoncé [ε] s'intègre à l'interaction représentée⁶:



[6abribat.mp3](#)

- 1 alors on a cherché bon is ont téléphoné au / au préfet tout /
- 2 [E/e?] le préfet il a dit
- 3 (6) [ε] nononon / [2] pas [2] question le camion i faut pas qu'i rentre à Mon:tpellier / (rire chuchoté B)
- 4 ben on a dit
- 5 [e] nous / le camion déjà
- 6 pasque déjà qu'is nous en avai:ent / pris un camion / on a dit
- 7 [e] on tient pas nous autres que: / notre camion on vous le laisse pas eh / (rire chuchoté B) pas
- 8 [e] question on a pas confiance en vous nous on abandonne pas le camion et tout / -fin / (*Ladrecht*, Abribat 2, 20A).

C'est seulement par inférence que les destinataires du récit peuvent déduire que les gardes mobiles ont rapporté aux mineurs la réponse obtenue du préfet par téléphone: cette occurrence constitue donc un exemple de circulation effacée. Or aussi bien l'énoncé enchâssé du préfet que celui des mineurs répondant aux forces de l'ordre se trouvent ponctués par un rire chuchoté marquant la connivence de l'intervieweur B, et seul le DD classique imputé aux mineurs s'avère contextualisé par une parenthèse explicative du narrateur (*pasque déjà qu'is nous en avai:ent / pris un camion*). De telles parenthèses semblent tendanciellement plus nombreuses (cinq occurrences sur vingt-sept, soit 18,52 %) dans les cas de circulation effacée, mais elles ne disent rien du caractère simple ou double de l'enchâssement, comme on l'observe dans l'exemple (7)⁷:

- 1 puis il a pris en / en rev- / revenant à la mine / euh / un ingénieur de de l'époque qui le
- 2 connaissait / qui savait que bon eu:h le commerce il aimait ça et qu'il avait / il y a dit
- 3 (7) [ε] voilà: je / si tu veux ya une / une coopérative
- 4 à l'époque c'était coopérative eh / (mm C)
- 5 (7) [ε] une coopérative là eu:h / et on voudrait en mettre une: / aux Oules (mm B) / à Lascous /

⁶ Le syndicaliste Philippe Abribat, chargé de déverser un camion de charbon devant les portes du Conseil Régional, raconte les discussions avec les forces de l'ordre qui obligeront les mineurs à renoncer à cette action.

⁷ Alain Sérane décrit et commente le parcours de vie de son père. L'enregistrement analogique est devenu inutilisable avant d'être numérisé.

6 c'est tout remblayé maintenant /

7 (7) [ε] on voudrait mettre une coopérative là-bas euh bon / tu tu tu
travaillés à la mine mai:s / tu / tu

8 (7) [ε] tiens la coopérative enfin si ça t'intéresse toi et ta femme /

9 et à l'époque is avaient pris la coopérative / je me rappelle alors moi
j'y allais parce que j'étais /

10 pas grand mais j'y allais (*Ladrecht*, Sérane III, 54A).

Notons d'abord que la proposition *j'étais pas grand* des l. 9-10 conduit à inférer *a posteriori* que l'interviewé n'a pas entendu l'offre faite par l'ingénieur à son père, mais qu'elle lui a été rapportée après coup par l'un ou l'autre de ses parents: l'énoncé enchâssé des l. 3-8 constitue donc un ε interrompu à deux reprises (l. 4 et 6) par l'énonciateur enchâssant, qui en assure cependant l'unité et la progression sémantiques grâce à la reprise des groupes *une coopérative* (l. 3 et 5), puis *on voudrait mettre* (l. 5 et 7). Soulignons surtout que les parenthèses à *l'époque c'était coopérative eh*, puis *c'est tout remblayé maintenant* ne commentent pas l'énonciation, mais des éléments du contenu enchâssé; la première est validée par un *mm* de l'enquêtrice C, et la seconde est émise alors même que l'enquêteur B ponctue l'énoncé d'un autre *mm*: toutes deux semblent destinées à assurer la meilleure représentation de l'univers référentiel, eu égard à la disparition du système coopératif et de la mine des Oules au moment de l'interview. Précisons enfin que, contrairement à ce que nous allons constater dans les cas de circulation re-marquée en cotexte polémique, l'assertion véridictoire *je me rappelle alors moi j'y allais* (l. 9) ne porte pas non plus sur le DD, mais sur l'expérience de coopérative qui s'en est suivi, et sert de transition vers les souvenirs personnels de l'enquêté.

De fait, les vingt-sept occurrences en question apparaissent à propos d'objets du discours sur lesquels la connivence interactionnelle ne pose pas, *a priori*, problème. Il convient d'ailleurs de souligner que mes corpus appartiennent à des genres discursifs définitoirement peu polémiques: interviews dont la bienveillance est garantie par l'intérêt scientifique et la sympathie militante (*Ladrecht*), réunions de bureau d'une association d'assistance solidaire (*Typhlo*) ou repas de vacances entre amis de longue date (*Conil*). Le souci d'exactitude de M. Thoissey dans les exemples (1) et (3) constitue donc plutôt une exception, notamment si on le compare à celui qu'on trouve dans les argumentations explicitement antagoniques des exemples (8) à (14) *infra*.

2.2. Principe de pertinence dialogique

Il semble que la modélisation praxématique du discours rapporté soit en mesure d'éclairer la rareté des formes explicitement re-marquées de circulation dans les situations consensuelles, leur probabilité supérieure en contexte polémique et, plus généralement, les effets d'«inéluctable altération du message» que leur associe Lau-

rence Rosier (2005: 106) lorsqu'elle pose: «le sens commun considère qu'une parole trop rapportée devient fausse» (*op. cit.*: 120) et «très souvent, il y a bien une chaîne et des relais de messages multiples mais le discours tend à les effacer, sans doute en raison des effets (ironiques notamment) produits par cette sorte de surenchère énonciative» (2006: 98).

En effet, en déplaçant le raisonnement de Ducrot (1980: 44-45), nous avons montré (Fauré et Verine 2004) qu'une occurrence de DD peut donner lieu à deux types de mise en débat, celle de l'énonciation enchâssée et/ou celle de l'acte d'imputation posé par l'énonciateur enchâssant. Ainsi, à l'exemple de DD *Pierre m'a dit*: «*Le temps va s'améliorer*», un interlocuteur peut rétorquer soit – *Tu as tort: Pierre n'a pas dit ça*, soit – *Pierre a tort: il va continuer à geler*. Si on applique cette démonstration aux cas de circulation re-marquée d'un DD, on obtient trois types possibles de réfutation:

- A = E_1 a tort: e_1 n'a pas dit e ,
 B = e_1 a tort: ε_1 n'a pas dit ε , et
 C = ε_1 a tort: il n'est pas vrai que ε .

Soit l'exemple *Pierre a dit*: «*Paul a dit: "Le temps va s'améliorer"*», les réfutations possibles seront A = *Tu as tort: Pierre n'a pas dit ça*, B = *Pierre a tort: Paul n'a pas dit ça*, et C = *Paul a tort: il va continuer à geler*. On remarque que, l'énonciation médiatrice e ayant la forme ε_1 a dit ε , sa réfutation, e_1 a tort: il n'est pas vrai que e (*Pierre a tort, il n'est pas vrai que Paul a dit ça*), se confond avec celle de l'acte d'imputation posé par l'énonciateur intermédiaire, e_1 a tort: ε_1 n'a pas dit ε (*Pierre a tort, Paul n'a pas dit ça*). La crédibilité de l'énonciation doublement enchâssée se trouve ainsi surdéterminée par la crédibilité de ses imputations successives à différents énonciateurs.

Or, dans les cas de circulation plus ou moins effacée, en implicite la médiation de e_1 *Pierre*, l'énonciateur principal prévient la réfutation A (*Pierre n'a pas dit ça*), ou rend cette réfutation non préférée: dans un cas de semi-effacement du type *Paul a dit à Pierre*: «*"Le temps va s'améliorer"*», il reste possible d'enchaîner *Pierre n'a pas dit (que Paul lui avait dit) ça*, mais cette mise en débat s'avère plus difficile que les réponses B, *Paul n'a pas dit ça*, ou C, *Paul a tort*. Et surtout, dans les cas d'effacement pur et simple, si un doute survient sur la validité de l'enchâssement de ε , il prendra moins souvent la forme de la réfutation B (*Paul n'a pas dit ça*) que d'une interrogation faisant reparaître l'interaction médiatrice e (*Comment sais-tu que ε_1 Paul a dit ça?*) et/ou portant sur l'identité du médiateur e_1 : *Par qui sais-tu que / Qui t'a dit que ε_1 Paul a dit ça?* Toutes mises en débat qui n'amointrissent pas aussi immédiatement la crédibilité de l'énoncé enchâssé.

Je ne dispose pas actuellement d'occurrences authentiques d'interactions de ce type. Cependant, les exemples (8) à (14) montrent, *a contrario*, que la circulation explici-

tement re-marquée et, plus encore, l'insistance de l'énonciateur principal sur cette circulation, apparaissent avant tout pertinentes dans des contextes où il y a doute ou conflit *a priori* sur la crédibilité d'une énonciation enchâssée⁸:



[8Manzaneque1.mp3](#), [9-12Manzaneque1.mp3](#)



- 1 Portal /// alors le: / lendemain on est allés voir à son bureau il a dit
- 2 [e] mais j' s- s- /
- 3 il a dit
- 4 (8) [e/ε] je le les ai dit à Paris // mais is m'ont pas voulu me croire bon et/
- 5 et ça peut-être moi je le crois ça du Portal / il a dit /
- 6 (9) [ε] vous connaissez pas les Cévenols / c'est des camisards ça / vous les arrêterez pas /
- 7 il a dit
- 8 [e] jamais is ont voulu tenir compte / quand je les ai dit aux Charbonnages /
- 9 (10) [ε] qu'is vous arrêteront / que vous serez capables de rester / un an /
- 10 il a dit
- 11 [e] j'avais pas dit
- 12 (11) [ε] m- même un an
- 13 [e] moi je croyais pas que vous
- 14 mêm' moi je le croyais pas / il a dit
- 15 (12) [ε] un an deux ans le temps qu'i faudra
- 16 il a dit
- 17 (12) [ε] vous vous les arrêterez pas //
- 18 [2] ça [2] je le crois de lui tu vois qu'il l'a dit / à Paris qu'i euh / qu'il l'a dit / mais qu'on
- 19 l'a pris pour un con même à lui ça c'est sûr c'est (rire de C) / pasque lui après tout qu'est-c'
- 20 qu'il était? (bien sûr C) / comme un pion au milieu d'un jeu de dames / (bien en- bien
- 21 entendu C sûr B) / sûr / ça / (*Ladrecht*, Manzaneque I, 202A).

Je ne commenterai pas les deux occurrences de circulation non explicitement re-marquée des l. 5-6 et 14 à 17, qui présentent les mêmes caractéristiques que les

⁸ Cet extrait constitue l'évaluation post-narrative du récit d'une action d'éclat au cours de laquelle les mineurs grévistes du bassin houiller d'Alès sont allés exposer leurs revendications en interrompant un banquet de cadres des Charbonnages de France. Portal désigne le directeur des Houillères des Cévennes.

exemples (2) et (4) *supra*. Je soulignerai, d'une part, les trois formes différentes que prend le re-marquage explicite:

- DD + discours narrativisé annonçant cataphoriquement le double enchâssement au moyen du pronom *le* sans indiquer la teneur de ε aux l. 3-4 (*il a dit je le les ai dit*),
- DD+DI aux l. 7 à 9 (*il a dit jamais is ont voulu tenir compte / quand je les ai dit aux Charbonnages / qu'*),
- et DD+DD aux l. 10 à 12 (*il a dit j'avais pas dit m- même un an*).

D'autre part, cette insistance sur la circulation se trouve encadrée par deux assertions véridictoires (cf. Bres 1994: 84-92): *ça peut-être moi je le crois ça du Portal* (l. 5), puis *ça je le crois de lui tu vois qu'il l'a dit / à Paris qu'i euh / qu'il l'a dit* (l. 18), la justification de cette dernière entraînant trois évaluations positives de la part des intervieweurs (*bien sûr, bien en- bien entendu* et *sûr*, l. 20-21). Or ces assertions véridictoires ne portent pas sur l'énoncé doublement enchâssé ε (mise en débat C), mais sur l'effectivité de son énonciation, donc sur la vérité de l'énoncé médiateur e, soit la mise en débat B, que la circulation effacée permettrait justement de prévenir. Le directeur Portal a-t-il inventé à peu de frais un discours flattant ses subordonnés, ou a-t-il effectivement signalé leur combativité à sa hiérarchie nationale? C'est parce que la réponse contribue au propos de l'énonciateur enchâssant que le re-marquage de la circulation est ici pertinent. Soit, enfin, l'exemple (13) de double enchâssement DD+DI et l'exemple (14) de triple enchâssement DD+DI+DI⁹:



[13-14Manzaneque2.mp3](#)

- 1 alors François on était avec le Corse i me dit
- 2 [e] mais putain que / qu'est-c' tu es allé allé lui dir'
- 3 (13) [ε] que tu allais baisser les braies? /
- 4 j'ai dit
- 5 [e] oui mais // i [= l'ingénieur] t'a pas dit comment /
- 6 i [= François] m'a dit
- 7 [e] [2] putain tu as dit [2] /
- 8 j'ai dit
- 9 [e] mais attends / je voudrais que tu écoutes ma / ma version/
- 10 alors quand j'y ai expliqué i [= François] m'a dit
- 11 [e] bé tu as eu raiso:n

⁹ Pour illustrer les relations entre ouvriers et encadrement, le mineur Manuel Manzaneque raconte l'anecdote suivante: à un ingénieur qui lui disait *je ne baisserai pas les bras*, il a rétorqué en présence de plusieurs hommes, mais aussi de femmes, *c'est pas les bras que vous allez baisser c'est les braies*. Or l'ingénieur s'en est plaint au responsable syndical François Combe. La longueur et la complexité de la séquence en cours peuvent expliquer l'absence de régulateurs dans cet extrait.

- 12 j'ai dit
 13 [e] ah oui [2] voilà [2] / mais lui [= l'ingénieur] i te l'a pas expliqué
 comme moi /
 14 i [= François] m'a dit
 15 [e] non i [= l'ingénieur] m'a dit
 16 [ε] que / que tu as [2] dit devant [2] tout le monde
 17 (14) [ε'] que tu allais baisser les braies / (*Ladrecht*, Manzaneque I, 68A).

Manuel Manzaneque a-t-il dit qu'il allait baisser les braies de l'ingénieur? ou que l'ingénieur allait lui-même baisser ses braies¹⁰? Plus encore, était-il fondé à agresser ainsi la face de son supérieur hiérarchique? Au niveau de l'interaction enchâssante entre l'interviewé et les enquêteurs, c'est pour exposer ce litige en (13) et pour narrer son arbitrage en (14) qu'il est pertinent de re-marquer la circulation double ou triple de l'énoncé. Mais surtout, au niveau de l'interaction représentée entre le mineur et le responsable syndical, on observe que la contestation du propos de Manuel Manzaneque (mise en débat C) efface l'énonciation intermédiaire sous la forme *tu es allé allé lui dir'* (l. 2), et non {il m'a dit que tu es allé lui dire}. Au contraire, une fois le litige arbitré, la délégitimation du rapportage de l'ingénieur (mise en débat B) rétablit sa médiation sous la forme *i m'a dit que / que tu as dit* (l. 8-9), et non {tu as dit}. Dans les deux cas, c'est bien au niveau du dialogisme interlocutif de l'interaction rapportante que se joue le choix entre récursivité explicite et circulation effacée.

Précisons pour finir que, sous réserve de confirmation statistique, l'implicitation, voire l'effacement de la circulation ne semblent pas dépendre du nombre des tours de l'interaction rapportée, contrairement à ce qui se produit dans le cas des enchâssements simples. Dans les DR habituels, plusieurs chercheurs ont constaté une raréfaction significative des verbes introducteurs de parole à partir du second tour représenté (cf. notamment Vincent & Dubois 1997: 88 et 103-104). Or notre exemple (7) montre un cas d'effacement de la médiation sur un tour de parole unique. Réciproquement, le re-marquage explicite apparaît aussi bien en initiative du premier échange rapporté dans les exemples (1) et (13), que du second échange dans l'exemple (3), ou même en réaction du troisième échange représenté dans l'exemple (14).

Je conclurai donc que la circulation explicitement re-marquée des discours rapportés directs existe bien dans les genres oraux, mais que le ratio entre, d'une part, la limitation des marqueurs verbaux et vocaux d'enchâssement, d'autre part, la satisfaction presque toujours effective des contraintes pragmatiques de l'interaction enchâssante, explique la prédominance massive des cas de circulation non explicitement re-marquée ou effacée. Plus profondément, cette disproportion paraît explicable en

¹⁰ Malgré l'absence de pronom COS, les connaissances partagées de tous les participants excluent que Manuel Manzaneque puisse parler de baisser ses propres braies.

termes de pertinence dialogique. (i) Bien qu'il puisse apparaître dans des genres du discours consensuels comme dans les exemples (1) et (3), le re-marquage explicite, formellement très coûteux, est avant tout pertinent lorsqu'il y a doute ou conflit *a priori* sur la crédibilité d'une énonciation enchâssée: il peut être utilisé tantôt pour contrecarrer la mise en débat, comme dans les exemples (10) et (11), tantôt pour délégitimer effectivement l'énonciation considérée, comme dans l'exemple (14) ou dans les cas d'ironie. (ii) Les deux autres formes de circulation, beaucoup plus économiques, sont pertinentes soit dans les interactions consensuelles, soit lorsque le locuteur-énonciateur principal s'efforce de prévenir par la persuasion/manipulation l'existence d'un doute quelconque chez son/ses destinataires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTRAND, Roxane & Robert ESPESSER (1998): «Prosodie et discours rapporté: la mise en scène des voix», in J. Verschueren (éd.), *Pragmatics in 1998: Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference*, vol. 2. Anvers, International Pragmatics Association, 45-56.
- BRES, Jacques (1994): *La Narrativité*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- BRES, Jacques (2001): «Dialogisme», in C. Détrie, P. Siblot & B. Verine (éd.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris, Champion, 83-86.
- DUCROT, Oswald *et al.*, 1980, *Les Mots du discours*. Paris, Minuit.
- FAURE, Laurent & Bertrand VERINE (2004): «Authentifier un discours autre en y mettant du sien: les vocalisations *ah* et *oh* en frontière de discours rapporté direct à l'oral», in J. M. López Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éd.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*. Paris, L'Harmattan, 317-327.
- GÜNTNER, Susanne (1999): «Polyphony and the "layering of voices" in reported dialogues: an analysis of the use of prosodic devices in everyday reported speech». *Journal of pragmatics* 31, 685-708.
- LEON, Jacqueline (1988): «Formes de discours direct dans des récits oraux». *Linx* 18, 107-124.
- LEROY, Sarah (2005): «Le détournement dans les titres de presse: un marquage dialogique?», in Bres J. *et al.* (éd.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Louvain-la-Neuve, De Boeck / Duculot, 201-214.
- MOREL, Marie-Annick (1998): «Le discours rapporté direct», in M.-A. Morel & L. Danon-Boileau, *Grammaire de l'intonation: l'exemple du français*. Gap, Paris, Ophrys, 130-134.
- ROSIER, Laurence (2005): «Chaînes d'énonciateurs et modes d'organisation textuels: du discours rapporté à la circulation re-marquée des discours». *Cahiers de praxématique*, 45, 103-123.

- ROSIER, Laurence (2006): «Nouvelles recherches sur le discours rapporté: vers une théorie de la circulation discursive?». *Tranel*, 44, 91-105.
- VERINE, Bertrand (2006): «Marquages et fonctionnements dialogiques du discours intérieur autophonique de forme directe à l'oral». *Travaux de linguistique*, 52, 57-70.
- VERINE, Bertrand (2008): «Usons de la dimension vocale jusqu'à la corde: la voix du locuteur enchâssé dans le discours rapporté direct à l'oral». *Cahiers de praxématique*, 49, 159-181.
- VINCENT, Diane & Sylvie DUBOIS (1997): *Le Discours rapporté au quotidien*. Québec, Nuit blanche.